



# INFO CE

## Septembre 2009.

Tél : 04 78 92 23 96 - Fax : 04 78 92 26 05

Lotus : csr-rs\_fo-deraa

### Mesures en cas de Pandémie de Grippe A.

La Direction a décliné devant le C.E. le « plan national de présentation et de lutte de Pandémie grippale » étudié en concertation avec les pouvoirs publics.

Les objectifs du plan sont de protéger et préserver un fonctionnement aussi normal que possible de LCL et des activités économiques.

L'épidémie est surveillée par l'état qui fixe des niveaux sur une échelle graduée de 1 à 7. Actuellement la France se trouve au niveau 5 B, soit au stade de la « transmission interhumaine du virus ». Le niveau 6 indique une pandémie.

C'est lorsque le niveau 6 sera décrété par les pouvoirs publics que le « plan national de pandémie grippale à LCL » sera activé.

En quoi consiste-t-il ?

Pour les salariés qui travaillent en contact direct avec la clientèle.

1. Protection des salariés de LCL :

Règles d'hygiène strictes, lavage des mains et utilisation

d'essuie-mains papier. Mise à disposition des salariés de lingettes désinfectantes et de masques en quantités suffisantes pour un renouvellement régulier.

2. Adaptation de l'entreprise afin de faire face à un fort absentéisme durant plusieurs semaines.

La communication à distance sera privilégiée (Téléphone, audioconférence, etc), les réunions seront limitées au strict nécessaire et les participants devront respecter une distance sanitaire de 2 mètres entre eux. Les déplacements à l'extérieur seront limités.

3. La poursuite de l'activité.

Comme le gouvernement a jugé que l'activité bancaire était vitale pour le pays, il est prévu, au plus fort de la vague pandémique, d'ouvrir à minima les agences principales. (

DGA)

Il est bien entendu que ces mesures seront prises en fonctions du nombre de salariés LCL valides.

En pratique, si dans une agence le nombre de malades est important et empêche l'ouverture à la clientèle, les CLP valides seront mis à disposition, sur indication de leur hiérarchie, auprès d'autres entités de la DGA. La direction a d'ailleurs indiqué que des compensations en terme d'Indemnités Kilométriques seront proposées aux CLP qui seraient redirigés.

#### La conduite à tenir en présence de symptômes H1N1.

**Le salarié est au travail :**  
**Eviter les contacts avec les collègues,**  
**Appeler un médecin qui lui indiquera la conduite à tenir.**  
**Prévenir par téléphone son supérieur hiérarchique**  
**Ne reprendre le travail qu'après guérison.**

**Le salarié est à son domicile :**  
**Ne pas se rendre sur son lieu de travail**  
**Contacteur un médecin,**  
**Prévenir sa hiérarchie de son absence.**

Si les autres entités LCL proches ne peuvent accueillir l'ensemble des salariés disponibles, la hiérarchie pourra dispenser certains CLP d'activité. La priorité sera donnée au personnel sujet à risques. (Femmes enceintes, suivi médical), le personnel ayant des enfants de moins de un an et ceux dont le temps de transport collectif est important.

Pour les salariés n'étant pas en contact direct avec la clientèle, il faudra respecter les règles d'hygiène et des masques seront mis à disposition.

**FO LCL a demandé à la direction si des dispositions avaient été arrêtées sur l'incidence de la pandémie sur les objectifs. Réponse de la direction : « Rien n'a été décidé, mais en fonction de la gravité de la pandémie et de la situation exceptionnelle qui en résulte, nous aviserons. »**

**FO LCL demande donc de définir à quel moment la situation devient exceptionnelle et surtout de ne pas pénaliser financièrement les salariés qui bénéficient de rémunérations variables.**

Section FO LCL RAA - 18 rue de la République - 69002 LYON

Téléphone : 04 78 92 23 96 - Fax : 04 78 92 26 05

Lotus : csr-rs\_fo-deraa

## DSBA Lyon I et Lyon II.

Lors de ce C.E. de septembre, nous avons souhaité que la Direction nous fasse un point précis de la situation dans le secteur Unité Métier Trams Successions à Lyon II. Au lendemain des congés d'été et à la veille de la prise en charge de l'Assurance Vie, comment la Direction intègre les temps partiels (environ 50%) dans la répartition de la charge de travail, ainsi que le devenir du secteur Pôle accueil.

Nous avons également souhaité obtenir des réponses précises quant au dysfonctionnement survenu lors du démarrage du processus DADA (Distribution et Affectation Dynamique des Activités) et les conséquences pour nos collègues.

Pour rappel, l'unité Métier Banque Courante à Lyon I est site pilote pour les Comptes et Flux, avec Strasbourg. Si le démarrage sur Strasbourg, de la phase I, relative aux Recherches, n'a pas connu de retard, les collègues de Lyon sont encore très souvent sollicités par le nouveau site. De plus, le démarrage de la phase II, liée aux Virements, sur Lyon, a été plusieurs fois différé.

La Direction n'a pas répondu à nos interrogations, et a reporté les questions FO LCL lors d'un prochain CE où un point global sera présenté sur l'avancée du projet Crescendo II, en présence de deux Responsables de la DSBA.

**Pour FO LCL, nous avons souligné que bien qu'inscrit dans un schéma National, les diverses procédures étaient forcément impactées par des situations spécifiques locales et que nos collègues vivaient d'autant plus mal tous les dysfonctionnements parce qu'ils n'ont pas d'informations précises. De plus, nous trouvons scandaleux que les élus s'obtiennent pas les réponses aux questions. Et ce quelque soit l'instance, CHSCT ou CE, dans laquelle elles sont posées.**

**Pour FO LCL, il n'est pas bon que des questions récurrentes soient quasi systématiquement reportées. Cela ne fait qu'accentuer l'inquiétude du Personnel de la DSBA et son mal être au travail.**

## Vote du budget prévisionnel 2010 du CE RAA.

**FO LCL pragmatique et responsable a voté favorablement ce budget**, qui s'inscrit, malheureusement, encore cette année, dans un contexte difficile de baisse des effectifs, donc moins de subventions versées par la Direction.

Ce budget représente un compromis acceptable entre une nécessaire régulation des dépenses et le maintien de l'offre d'activités diverses pour tous. Comme par exemple : la reconduction des «Bons Noël Adultes» pour tous les

salariés. De plus, un vote trop tardif aurait risqué de compromettre les voyages choisis par les commissaires de la CSL, toutes organisations confondues.

A noter également une innovation, qui, nous l'espérons pourra être un «plus» pour tous les salariés: « Tout le CE.Com».un site de réservation offrant une large gamme de services, dont, des réductions sur les spectacles, Parcs d'attractions et autres sur tout le périmètre de notre CE.

## Bulletin d'Adhésion.

**Nom :**

**Prénom :**

**Unité :**

**Adresse :**

**Code Postal :**                      **Ville**

- **Souhaite adhérer à F.O.**
- **Souhaite recevoir des informations syndicales.**

**A retourner ou à faxer à Permanence FO, 18 rue de la République, 69002 Lyon**

**Fax : 04.78.92.26.05**